Opération chariot malin dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Sydevom de Haute Provence
Avenue Pierre Gassendi La Sève – ZA La Cassine
http://www.sydevom04.fr/

VIGNE
Bernard
Provence-Alpes-Côte d'Azur
bernard.vigne@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, , CONSOMMATEURS, PREVENTION DES DECHETS, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,, EMBALLAGE,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), le SYDEVOM a choisi de réaliser une opération "chariot malin" ou "caddie malin".

Le SYDEVOM est parti du constat que les consommateurs sont aussi acteurs en matière de réduction des déchets. En effet, lors de leurs achats, il peuvent être à l'origine d'une économie de plus de 30 kg de déchets par an et par personne, tout en réduisant la facture des courses.

Parmi les diverses pistes envisageables, réduire ses emballages fait perdre environ 26kg de déchets par an.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif principale de l'action reste la prévention des déchets en passant par la réduction des déchets produits par les consommateurs (ordures ménagères, emballages, verre, ...).

Mais l'action du chariot malin va également permettre une prise de conscience.

Le but est de sensibiliser le citoyen à la réduction des déchets.

Le principal point fort de cette action est "le porte-feuille". Car en effet lors d'une opération caddie malin le SYDEVOM montre aux consommateurs qu'il est possible de réduire ses déchets "à la source" tout

en économisant de l'argent. Cette économie sera l'une des principales motivations du consommateur.

Résultats quantitatifs:

L'opération "chariot malin" a été réalisée durant les différentes SERD de 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.

En 2010 environ 130 personnes ont pu être sensibilisées à la prévention des déchets :

- Carrefour Digne les Bains : 40 personnes
- Super U Val Durance à Sisteron : 60 personnes
- Intermarché Digne les Bains : 30 personnes

En 2011 environ 355 personnes ont pu être sensibilisées à la prévention des déchets :

- Carrefour Digne les Bains : 60 personnes
- Casino de Castellane : 60 personnes
- Intermarché de Digne les Bains : 30 personnes
- Intermarché de Peipin : 5 personnes
- Super U Val Durance de Sisteron : 200 personnes

En 2012 environ 300 personnes ont pu être sensibilisées à la prévention des déchets :

- Carrefour de Digne les Bains : 40 personnes
- Casino de Castellane : 25 personnes
- Intermarché de Digne les Bains : 40 personnes
- Intermarché de Seyne les Alpes : 25 personnes
- Super U Val Durance de Sisteron : 150 personnes

En 2013 environ 30 personnes ont pu être sensibilisées à la prévention des déchets :

- Super U Val Durance de Sisteron : 30 personnes

En 2014 environ 50 personnes ont pu être sensibilisées à la prévention des déchets :

- Auchan de Manosque : 20 personnes
- Super U Val Durance de Sisteron : 30 personnes

Au total ce sont près de 900 personnes qui ont pu être sensibilisées durant les opérations "chariot malin".

900 personnes avec lesquelles les agents du SYDEVOM ont pu échanger sur les bonne pratique en matière de réduction des déchets.

L'impact de ces actions est donc non négigeable.

Résultats qualitatifs :

Avec les nombreuses opérations chariot malin réalisées sur l'ensemble du territoire les agents du SYDEVOM ont sensibilisé directement près de 900 personnes.

Et grâce aux nombreux articles parus dans la presse, avant et après l'opération, ce sont probablement des milliers de personnes qui ont été "touchés" par la réduction des déchets.

La communication importante sur ces opérations ont également permis de mettre en avant le

SYDEVOM et les (très) nombreuses actions menées pour réduire au maximum les déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Les opérations "chariot malin" avaient lieu durant les différentes SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets).

16 opérations au total ont été réalisées.

En 2010 :

- Carrefour Digne les Bains le 20/11/2010
- Super U Val Durance à Sisteron le 24/11/2010
- Intermarché Digne les Bains le 23/11/2010

En 2011 :

- Carrefour Digne les Bains le 23/11/2011
- Casino de Castellane le 19/11/2011
- Intermarché de Digne les Bains le 22/11/2011
- Intermarché de Peipin le 25/11/2011
- Super U Val Durance de Sisteron le 26/11/2011

En 2012 :

- Carrefour de Digne les Bains le 21/11/2012
- Casino de Castellane le 23/11/2012
- Intermarché de Digne les Bains le 20/11/2012
- Intermarché de Seyne les Alpes le 24/11/2012
- Super U Val Durance de Sisteron le 17/11/2012

En 2013 :

- Super U Val Durance de Sisteron le 16/11/2013

En 2014 :

- Auchan de Manosque le 22/11/2014
- Super U Val Durance de Sisteron le 29/11/2014

Pour chaque date, 2 agents du SYDEVOM sont mobilisés pendant une journée complète de 11 heures en moyenne.

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

Pour chaque date annoncée ci-dessus, 2 agents ont été mobilisé en moyenne pendant 11h.

Cette action a donc mobilisé 2 agents pendant 16 journée de 11h. Soit 352 heures de travail.

A cela il faut ajouter la préparation que l'on estime à environ 1 journée de 7 heure pour chaque opération.

Soit un total de 112 heures de travail (16x7h).

Si l'on compte également la participation des partenaires, qui sont en général tous impliqués, nous pouvons rajouter 4 heures par opération soit 64 heures.

Au total, ce sont environ 528 heures de travail, sur les 16 opération menées par le SYDEVOM, qui auront été nécessaires dont 464 heures uniquement par les agents du SYDEVOM.

Moyens financiers :

Les moyens financiers comprennent les frais de repas, les frais de route, ...

Les frais de repas s'élèvent à 488 € (15.25€ par repas).

Les frais de routes eux s'élèvent à environ 150 €

Au total les 16 opérations auront coûté environ 638 €.

Moyens techniques :

Le SYDEVOM utilisait son matériel de stand pour les opération chariot malin.

Outre ce matériel et les divers outils de bureau, pas de moyens techniques particuliers auront été nécessaire.

Partenaires moblisés :

Les partenaires mobilisés durant ces opérations sont :

Carrefour Digne les Bains

Super U Val Durance de Sisteron

Intermarché de Digne les Bains

Casino de Castellane

Intermarché de Peipin

Intermarché de Seyne les Alpes

Auchan de Manosque

Et le SYDEVOM les remercie pour leur implication et leur accueuil.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Au vu des 16 opérations menées par le SYDEVOM au cours des différentes SERD, OUI l'opération chariot malin est relativement simple à reproduire.

Si c'était à refaire nous le referions sans hésiter.

Cependant nous avons quand même pu noter une baisse au niveau de la fréquentation lors des dernières opérations (surtout en 2015).

Si nous devions refaire une telle action nous réfléchirions probablement à un moyen de la rendre plus attractive et percutante.

Difficultés rencontrées :

Sans parler d'originalité, l'opération chariot malin est une action concrète et qui, en ces temps de crise, est non négligeable pour le consommateur car elle permet de réduire la quantité de déchets produite, tout en réduisant la facture des courses.

Dans certains supermarchés le "chariot malin" été offert en cadeau à la personne tirée au sort après avoir répondu à un petit quizz sur la réduction des déchets.

Récompenser les personnes qui se sont intéressées à la réduction des déchets est une action originale.

Recommandations éventuelles:

Comme toujours, cette action nécessite une bonne organisation, une bonne préparation pour le jour de l'opération, et une bonne coordination avec les différents partenaires.

Il faut également choisir des partenaires réellement motivés (nous avons eu de la chances concernant nos partenaires).

En effet c'est grâce à eux que l'on peut monter une telle action et si l'on veut qu'elle soit réussie il faut de la motivation et de l'implication.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2015**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.